



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 25 novembre 2024

(60)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd’hui, à 16 h 32, dans la pièce B45 de l’Édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l’honorable Salma Ataullahjan (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Ataullahjan, Bernard, Gerba, Osler, Pate et Senior (7).

Participant à la réunion : Robert Mason et Madalina Chesoï, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mars 2022, le comité poursuit son étude sur les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général. (Sujet : La vie après la famille d’accueil)

TÉMOINS :

Société d'aide à l'enfance de Peel :

Prasad Nair, directeur, Réussite et innovation des jeunes.

CHEERS pour les jeunes pris en charge :

Anayah De Andrade, fondatrice.

À titre personnel :

Amber Moon, membre du Comité consultatif sur la jeunesse, Vancouver Aboriginal Child and Family Services Society ;

Daniell Sunshine (*par vidéoconférence*);

Keauna Moulaison, participante au programme PATH;

Lanell Murphy, participant au programme PATH.

Prasaid Nair fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 6, la séance est suspendue.

À 17 h 11, la séance reprend.

Amber Moon, Anayah De Andrade et Daniell Sunshine font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 18 h 10, la séance est suspendue.

À 18 h 17, la séance reprend.

Keauna Moulaison et Lanell Murphy font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 18 h 58, la séance est suspendue.

À 19 h 8, conformément à 12-16(1)d du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou les analystes du comité; qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 19 h 25, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Caroline Woodward